



Plessisville, 26 Juill., 1901.

Le Sténographe Canadien,  
97 Rue St. Jacques, Chambre 26,  
Montréal.

Messieurs,

La Sténographie devrait tenir, sinon la première place, du moins une des premières places dans l'enseignement de toutes les maisons d'éducation sérieuses. Elle devrait être enseignée dans toutes les écoles modèles de la Province.

N.C. Cormier,  
Conseiller Législatif.

Il fut un temps où les hommes écrivaient leurs pensées que l'on copiait ensuite à la plume autant de fois et avec autant de fatigue que possible. Jusqu'à 1450 environ, chacun soupirait après la découverte d'un art magique multipliant les copies comme la baguette d'une fée. L'imprimerie vint satisfaire ce désir universel.

Mais il existait une autre ambition parmi les classes instruites. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, chez les Grecs et les Romains, les hommes publics s'ingénient à mettre en écriture abrégée les discours qu'ils entendent. Faute d'une bonne méthode facile à enseigner, ils ne firent aucun progrès avant 1720 à peu près. Cette science mystérieuse prit tout à coup un développement qui n'a pas fini de s'accroître.

On s'aperçoit qu'elle est requise dans une foule de branches où l'intelligence humaine a besoin d'une aide matérielle. C'est l'emmagasinage de la pensée le plus rapide, le plus commode que l'on ait encore mis en usage. Comme la typographie, on sentait que c'était une nécessité, mais les siècles s'écoulaient et personne n'en trouvait la clef.

Dès à présent, la sténographie est une profession, ainsi que la tenue des livres de comptes. Elle se rapproche du travail de traducteur plus que de tout autre, et cela se conçoit puisqu'elle est fondée, en grande partie, sur la faculté, d'analyse, un privilège qui n'est pas donné à tous les hommes.

La sténographie vient de naître—mais depuis plus de mille ans, on attendait sa venue.

*P. L. L.*